



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants est un vrai Conseil Municipal, composé d'enfants en classe de CM1 et CM2 scolarisés à l'école "La Farandole" et qui souhaitent participer, dans un cadre convivial, à la vie locale, proposer des idées et les voir se réaliser dans le but d'améliorer leur bien-être et celui de leurs concitoyens.

Encadré par les membres du Conseil Municipal adulte, sous la direction de Valérie Birglen adjointe aux affaires scolaires, le Conseil Municipal des Enfants constitue un maillon d'apprentissage de la citoyenneté, une étape à la compréhension et à la pratique de la vie démocratique concrète et responsable.

### Le Conseil Municipal des Enfants remplit plusieurs rôles :

- ⇒ Il représente les enfants au sein de l'école et du village.
- ⇒ Il permet de lancer des réflexions et des projets concrets visant à régler des problèmes ou aboutissant à améliorer le quotidien au sein de la commune.
- ⇒ Il promeut le dialogue et la concertation, encourage et facilite la prise de parole, favorise le débat et la réflexion.

Il a toute sa légitimité à se faire entendre auprès du Maire et de ses conseillers municipaux, à y transmettre ses souhaits et ses observations.

### Comment fonctionne le Conseil Municipal des Enfants?

Le mandat des jeunes conseillers est d'un an. Les élèves de la classe de CM1 et de CM2 sont électeurs et peuvent poser leur candidature. Les élèves de la classe de CE2 sont électeurs, non éligibles.



Les réunions plénières auront lieu à la Mairie de Hirtzfelden, après l'école (calendrier établi à la rentrée), de 16h00 à 17h30 (16h00 rdv devant le patio de l'école puis goûter, démarrage de la séance à 16h30).

Élèves de CM1 et CM2 de la Farandole, votre avis compte !

*Si tu te sens l'âme d'un futur candidat et pour en savoir plus sur le travail et les sorties faites par les jeunes élus au cours des deux mandats précédents, n'hésite pas à consulter le site [hirtzfelden.fr](http://hirtzfelden.fr) (onglet "Conseil Municipal des Enfants", "Archives") et prépare déjà pendant les vacances si tu en as envie, ta profession de foi (sur une simple feuille ou un carton, note ton nom, ton prénom, tes idées, tes projets pour le village et pour l'école. Ajoute si tu veux des dessins, ta photo, personnalise le document comme tu le souhaites !).*

*Tu visiteras la mairie avec ta classe en début d'année scolaire et tu pourras, si tu le souhaites, poser ta candidature et afficher ta profession de foi à l'école dans le cadre des futures élections.*